



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date: Mardi 14 mai 2024
Endroit: Local de musique, École Paul-Bruchési
Heure: 18h00

Présences : Nancy Lavallée, Marie-Mousse Laroche, Barbara Fillion, Séverine Alain-Mazoyer, Aude Watier, Hélène Claise, Carolina Stevenson, Aude Watier

Absences : Danny Bouchard, Julie Beauregard

Membre de la communauté: Maude Cournoyer et Franck Tchouassi

Invité.es : Marie-Josée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h08.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec une modification du libellé du point 9 qui sera reformulé Plan de lutte à contre l'intimidation et la violence.

4. Présentation du procès-verbal du 16 avril 2024

Le PV du 16 avril 2024 est adopté avec la modification dans la section mot de la communauté : Aide aux devoirs

5. Parole du public (invités)

N/A

6. Mot des membres de la communauté

Coordonnatrice de la Maison d'Aurore :

- On accueille Maude Cournoyer.

-vendredi 17 mai 16h-19h la fête des familles au parc des compagnons 16h-19h : collations sur place, fanfare faux-nez, œuvre collective et jeux, maquillage.

-25 mai dès 10h30 : aurore en fleurs pour distribution et fête de quartier sur le parvis de l'église Saint-Stanislas-de-Kostka (atelier de réparation de vélo, vente de pousses du jardin d'aurore, maquillage et animations familiales, atelier horticole gratuit). Amenez une preuve d'adresse.



-Soirée discussion parents/enfants : atelier pour les parents sur la transition primaire-secondaire avec témoignage et atelier pour les enfants à l'école le jeudi 6 juin 18h-19h30, l'inscription est obligatoire : maude@maisonaurore.org .

-camp de jour des entêtés 8-12 ans du 12 au 23 août

-Il y aura une activité et une conférence parents-enfants sur la transition vers le secondaire.

Coordonnateur du RDLT9 : -La session de printemps se passe bien.

-Ils sont dans la planification des camps de jour et la formation des animateurs.

-Les camps de jour spécialisés débutaient le 16 avril pour les familles à faible revenu. Il ne reste que quelques places.

-Festival de soccer 2024 est prévu le samedi 15 juin de 9h-16h au terrain de soccer du parc St-Michel par les différents clubs de soccer.

-La RDLT9 nous invite à ses jeux d'été (animations et jeux variés), journée festive *Le chalet en fête* se tiendra le 26 mai de 13h-16h.

-Nous sommes ravis de savoir que l'école renouvelle le contrat pour les activités parascolaires pour l'année 2024-2025.

7. Mot de la présidente de l'OPP

-L'OPP organisera une danse de printemps vendredi 24 mai.

-L'OPP organisera une vente de garage dans la cour d'école le 8 juin (reporté en cas de pluie le dimanche 9 juin) comme moyen de financement, les informations seront transmises par courriel et des affiches seront installées dans l'école.

8. Objectifs du C.É. 2023-2024

8.1 Valoriser l'équipe-école et la collaboration entre les parents et l'équipe-école

Les activités pour souligner la semaine des éducatrices du service de garde (13 au 17 mai) sont en cours. Le coupon cadeau à la pâtisserie Rhubarbe a été remis et a fait le bonheur du personnel du service de garde. Le CÉ a écrit un mot de reconnaissance pour les éducatrices qui leur a été remis en même temps que le certificat.

8.2 Entreprendre une réflexion concernant la surpopulation de l'école

Nancy a discuté avec Mathieu Desjardins au CCSDM pour discuter de la vision pour le quartier. La discussion a porté sur la surpopulation de l'école. Le statu quo est maintenu tant que l'école Laurier n'aura pas terminé ses rénovations et que les élèves aient réintégré l'école.

-Est-ce que le redécoupage est la seule option à considérer ? Est-ce possible pour le CCSDM de revoir dans la politique de priorisation à l'intérieur du territoire pour que la distance de l'école ne soit pas le seul critère pris en compte, mais également la distance entre le domicile et l'école de remplacement.



8.3 Collaborer au projet de la place-école de Lanaudière

- L'aménagement de la place-école est prévu à la mi-août.
- La plantation des végétaux se fera au début septembre afin que les enfants de l'école puissent être impliqués.
- Événement du 3 juin : Visite de la Place-école dans le cadre d'une conférence internationale sur le vieillissement. Barbara y participera, car cela allie son rôle professionnel à la DRSP de Montréal et celui de parent-membre du CÉ.
- Il y aura une inauguration officielle par l'arrondissement de la place-école à l'automne (soit 19 ou 26 septembre de 16-18h). Le nom de la place sera modifié. L'arrondissement souhaiterait avoir un petit concert des élèves. La demande a été faite à Hélène Claise.
- CPE St-Louis déménagera le 26 août dans les locaux de l'ancienne caisse Desjardins sur la rue Gilford. Ils fêteront le 40^e anniversaire du CPE en date du 14 septembre. Ils vont faire une demande à Mme Lavallée pour organiser un événement festif, ouvert aux parents et enfants du CPE, les voisins de la collectivité, y compris les Petits Frères des Pauvres, la Maison d'Aurore, l'École Paul-Bruchési et les élus de l'arrondissement. Ils ont choisi la place-école comme lieu pour cette célébration et ils ont obtenu l'accord de l'arrondissement pour son utilisation. Dans le cadre de cette fête, ils aimeraient solliciter l'utilisation des installations avoisinantes, à savoir la cour d'école et les toilettes de l'école. De plus, en prévision de conditions météorologiques défavorables ce week-end-là, ils souhaitent explorer la possibilité d'utiliser le gymnase. Les coordonnées de la personne responsable au CSSDM ont été transmises au responsable de l'événement. Comme c'est la fin de semaine, qu'il n'y a aucun membre du personnel sur place, la location des espaces doit obligatoirement être gérée par le CSSDM.

8.4 Assurer la sécurité aux abords de l'école Paul-Bruchési

Danny Bouchard a fait ouvrir un nouveau billet au 311 concernant la vitesse excessive des voitures et autobus de la STM aux abords de l'école. Le CÉ invite les parents à communiquer avec le 311 en indiquant le numéro de billet suivant : 24-10097 s'ils sont témoins de manœuvres dangereuses. L'information a été transmise dans l'Info-parents du mois de mai.

En suivi : -La Maison d'Aurore et la RDLT9 proposent de diffuser l'information sur leur page Facebook concernant ce nouveau billet pour sécuriser les abords de l'école ou en l'affichant sur leur babillard.

8.5 Actualiser l'ADN de l'école

Ce point concerne le point 10.5 *Projet éducatif – Moyens (Pour information)*

Le projet éducatif *Lis moi l'avenir 2023-2027*. Le moyen qui a été déterminé par les enseignants pour atteindre les cibles du projet éducatif est de *planifier des situations d'apprentissage permettant de promouvoir la littérature jeunesse afin de rendre la lecture authentique et signifiante*.

La vision et les objectifs du projet éducatif sont disponibles sur le site web de l'école.

En suivi : Amorcer la réflexion pour trouver comment la communauté de l'école peut soutenir et contribuer au projet éducatif.



9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Un rappel du bilan 2023-2024 : On observe que les comportements de violence ou d'intimidation surviennent surtout lorsque les élèves ont moins d'encadrement aux récréations et au SDG.

Vulnérabilités ou problématiques : Il y a présence de violence verbale, de bousculades et d'exclusions sociales et de vols d'objets personnels. Ces manifestations ont lieu en grande majorité sur la cour d'école, lorsque les élèves ne sont plus sous la supervision des enseignants. Présence fréquente d'impolitesse envers les autres adultes de l'école.

Les cibles :

1) Lors des surveillances ou des temps sur la cour, 100% des adultes se positionneront et se déplaceront de manière stratégique afin de maintenir une vue d'ensemble sur les élèves.

2) 100% des éducatrices animeront sur la cour afin d'offrir une plus grande structure, intégrer les élèves isolés, renforcer les liens avec les enfants dans un contexte dynamique et amusant.

Les comportements attendus : L'élève est capable de formuler un message clair, respectueux et non violent dans une situation conflictuelle.

-Les parents du CÉ ont des inquiétudes sur les situations de violence et d'intimidation et plusieurs enfants rapportent que ces situations ne sont pas toujours prises au sérieux ou sont minimisées. Les parents du CÉ souhaitent voir la mise à jour du plan de lutte, le bilan, l'évaluation et la mise à jour des points de vulnérabilités ou problématiques afin qu'il y ait des moyens réalistes qui soient mis en œuvre dans la prochaine année pour combler les angles morts.

En suivi : -Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence n'est pas sur le site web accessible aux parents.

-Au prochain CÉ, le portrait de situation actuelle de notre école au regard des actes d'intimidation et de violence et le bilan du plan de lutte seront présentés.

-Informer les parents du plan et des attentes au déploiement du plan quand il y a des actes de violence et d'intimidation.

10. Mot de la direction

10.1 Résolution pour transfert du fond 4 vers fond 9 (Cabane à sucre – Fondation)

Il y aura 3 résolutions de transfert d'argent du fond 4 vers le fond 9.

1) Résolution des membres du Conseil d'Établissement (CÉ) de l'école Paul-Bruchési :

Il est résolu que le montant de 1600.00\$ soit transféré du fond 4 vers le fond 9 pour assurer le paiement des frais reliés à la présence de la Fermette Majo lors de l'activité de la Cabane à sucre sur la place-école du 26 avril sur la Place-école.

Proposée par : Marie-Mousse Laroche

Appuyée par : Séverine Alain-Mazoyer

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents lors de la séance du Conseil d'Établissement en date du 14 mai 2024.



2) Résolution des membres du Conseil d'Établissement (CÉ) de l'école Paul-Bruchési :

-Considérant le montant de 968,62\$ amassé en levée de fonds par certains élèves de 6^e année pour les aider à payer la sortie au camp des Débrouillards;

Il est résolu que le montant de 968.62\$ soit transféré du fond 4 vers le fond 9 pour que les montants soient transférés dans les états de compte des familles concernées, afin de diminuer les coûts de cette sortie de fin d'année.

Proposée par : Aude Watier
Appuyée par : Barbara Fillion

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents lors de la séance du Conseil d'Établissement en date du 14 mai 2024.

3) Résolution des membres du Conseil d'Établissement (CÉ) de l'école Paul-Bruchési :

-Considérant le montant de la subvention reçu pour le projet de cuisine du SDG de 12 000\$ est déposé dans le fond 4 et qu'il doit être accessible par le SDG ;

Il est résolu de transférer le montant de la subvention de 12 000\$ du fond 4 vers le fond 9 pour que le SDG soit autonome pour planifier et commencer le projet de cuisine.

Proposée par : Marie-Mousse Laroche
Appuyée par : Barbara Fillion

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents lors de la séance du Conseil d'Établissement en date du 14 mai 2024.

10.2 Entrée progressive maternelle (À approuver)

L'entrée progressive et par petits groupes en AM et PM se fera sur 3 jours lors de la rentrée scolaire, soit les 27-28-29 août. Le service de garde prend le relais pour le reste de la journée.

La 4^e journée l'horaire régulier débute.

L'entrée progressive à la maternelle a été approuvée à l'unanimité par les membres du CÉ.

10.3 Code de vie (À approuver)

Il n'y a pas eu de modification au code de vie.

Il y aura une annexe à approuver au premier CÉ de la rentrée 2024-2025.



10.4 Portrait de l'école 2024-2025 (Pour information)

Il y aura 17 classes ; notre école est encore surpeuplée. Il n'y a aucun élève accepté en libre choix. Le but étant de transférer le moins d'élèves possible selon la politique du CCSDM. Il y aura 5 classes combinées et le looping n'existera plus.

En suivi : Le portrait sera présenté au prochain CÉ de juin.

10.5 Projet éducatif – Moyens (Pour information)

Les informations concernant le projet éducatif se retrouvent dans le point 8.5 Actualiser l'ADN de l'école.

10.6 Sorties éducatives (À approuver)

Le groupe 052 fera une sortie au MAC, gratuite le vendredi 31 mai en AM ; les enfants ont besoin de fournir 2 billets de métro.

Résolution des membres du Conseil d'Établissement (CÉ) de l'école Paul-Bruchési :

À la lumière de la présentation de cette sortie éducative présentée par Mme Lavallée, nous recommandons à l'unanimité l'adoption de cette sortie.

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents lors de la séance du Conseil d'Établissement en date du 14 mai 2024.

11. Mot de la technicienne du service de garde

11.1 Présentation du projet cuisine

Nom du projet : *Cuisinons avec les petits chefs*. Le projet consiste à préparer des collations santé avec les enfants de l'école pour les élèves et pour les membres de la communauté.

Ils ont obtenu le montant maximal de financement soit : 15 000 \$

Informations supplémentaires : L'appel d'offres était organisé par M361 pour soutenir les établissements scolaires primaires et secondaires publics dans la réalisation de projets favorisant l'achat d'aliments québécois. L'objectif est de faire des collations santé avec les enfants et pour les enfants de notre école. Elles souhaitent écrire un livre de recettes santé et aussi faire des capsules alimentaires (recettes, conseils, etc.) sur YouTube. Elles désirent partager la nourriture santé préparée par les élèves avec les membres de la communauté comme la Maison des amis du Plateau Mont-Royal qui offre de l'aide et de la nourriture aux personnes dans le besoin. Finalement, elles veulent faire découvrir la cuisine du Monde aux enfants en utilisant des produits du terroir.

11.2 Sorties lors des journées pédagogiques

Il y a 14 journées pédagogiques, dont 2 sorties au coût de 52\$, 5 sorties autour de 32\$ et 7 journées pédagogiques à l'école au montant de 11.50\$,

Les membres du CÉ approuvent les sorties lors des journées pédagogiques à l'unanimité.

11.3 Règles de fonctionnement (À approuver)



La seule modification apportée aux règles de fonctionnement du SDG est le changement de compagnie de traiteur.

Les membres du CÉ approuvent cette modification aux règles de fonctionnement du SDG à l'unanimité.

12. Mot des enseignants

-En 6^e année, ils ont effectué quelques sorties en vélo (au parc Laurier d'abord et dans le quartier par la suite) pour enseigner le code de sécurité routière aux élèves.

-Tournoi de soccer dans le gymnase en 1-2 année en juin

-Mme Hélène Claise l'enseignante de musique nous parle du concert de fin d'année, les préparatifs vont bon train, il aura lieu le vendredi 24 mai de 14h15-15h35 à l'Église St-Stanislas de Kostka ouverture des portes à 13h45. Elle cherche des parents bénévoles en indiquant le besoin ; on lui propose d'envoyer un formulaire de recrutement.

13. Fondation

Pour soutenir l'organisation de la fête des finissants, la fondation a fait un don de 500\$.

Pour l'utilisation de l'Église pour le concert de fin d'année, la Fondation fera un don de 250\$ à la Fabrique.

Marie-Mousse fait la suggestion que la Fondation puisse contribuer à offrir de l'aide pour les repas-traiteurs à certaines familles dans le besoin. Elle souligne que cela répond bien aux deux missions de la Fondation pour l'aide à l'école et aux familles.

14. Correspondances

Rien à signaler.

15. Points divers

Rien à signaler.

16. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h41.

Nancy Lavallée
Directrice de l'École Paul-Bruchési

Marie-Mousse Laroche
Présidente du CÉ